

# CONSEIL MUNICIPAL

---

Séance du jeudi 29 octobre à 20h 30  
COMPTE-RENDU

---

Affiché en exécution de l'article L.2121-25  
Du Code Générale des Collectivités Territoriales

---

**Présents :** PUYGRENIER Pierre-Louis, DAVID Pierre, POURCHET Roland, BAUDUFFE Sylvette, LABONNE Jean-Louis, DAUVERGNE Pascal, BURGNET Michel, POURRE Jacky

**Absents excusés :** BERINGS Ludgérus, PIERRE-FRANCOIS Emmanuel

**Pouvoirs :** BERINGS Ludgérus à DAVID Pierre

PIERRE-FRANCOIS Emmanuel à PUYGRENIER Pierre-Louis

Pierre DAVID est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance par l'annonce de la démission de Jean BRAULT. Pour raisons personnelles Monsieur Jean BRAULT a présenté par écrit daté et signé sa démission au Maire qui l'a acceptée.

Avant d'entamer l'ordre du jour, le compte-rendu du dernier Conseil Municipal est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## Ordre du jour :

### **1 - Définition des projets pour les années 2021-2023 dans le cadre de la contractualisation avec le département**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de se prononcer, avant la fin du mois d'octobre, sur les différents projets et dépenses relatives à ces orientations afin de pouvoir les inscrire au prochain Contrat de Solidarité Communale 2021 – 2023.

Il est procédé à l'énumération des axes de dépenses inscrits au plan précédent.

A savoir :

- **100 000 €** Pour la restauration de la salle polyvalente et des toilettes de la cour. Ce projet portait sur les travaux d'amélioration de l'acoustique et de la performance énergétique de la salle, de la refonte totale des toilettes et de l'accessibilité handicapé pour ces 2 espaces.
- **25 000 €** Pour la finalisation de l'aménagement du parking – Eclairage et signalétique
- **6000 €** Pour le remplacement de fenêtres et vasistas du gîte communal.

>>>> Monsieur le Maire pose la question : Devons-nous reconduire ces prévisions sur les 3 années à venir ?

>>>> Roland POURCHER prends la parole et nous fait part de son désaccord quant aux dépenses relatives à la restauration de la **salle polyvalente**. Il souhaiterait que nos attentions se portent davantage vers la réhabilitation de « l'espace Magnoux » afin de développer un réel projet. En attendant, celui-ci propose de transformer la salle actuelle et d'investir dans la réalisation de logements de rapport, ce qui permettrait à la commune, à terme, un retour sur investissement.

>>>> Sylvette BAUDUFFE lui fait remarquer que cela nous priverait durant quelques années de la seule salle dont nous disposons actuellement et qui nous est bien utile.

>>>> Roland POURCHER propose de s'orienter pour nos besoins propres, vers des salles aux alentours en attendant mieux.

>>>> Jean-Louis LABONNE est pour une restauration de la salle à moindre coût.

>>>> Pierre DAVID fait remarquer qu'il serait dommage de ne pas faire quelques travaux «à minima » pour rendre cette espace un peu moins sonore en soulignant le fait que, en accord avec Sylvette BAUDUFFE, c'est la seule salle dont la Municipalité et les Associations disposent pour se réunir. Il ajoute que les travaux d'accessibilité de la salle et la réfection des toilettes ont été décidés lors du précédent mandat et qu'il serait regrettable d'avoir investi pour rien.

>>>> Monsieur le Maire pense qu'il serait dommage en effet de ne pas faire un minimum de travaux afin de rendre la salle utilisable par tous dans une meilleure qualité acoustique.

Pour ce qui concerne la **finalisation du parking**, la prévision de 25 000€ semble sous-évaluée à l'ensemble du Conseil Municipal. Cette dépense doit porter sur la signalétique, l'éclairage et la sécurité.

L'installation d'un horodateur semble acquise.

>>>> L'ensemble du Conseil pense que la **passerelle Richard** est en mauvais état, passerelle qui devra être empruntée à court terme, dès la mise en route du parking.

>>>> Roland POURCHER suggère que la restauration de la passerelle Richard soit traitée en même temps que le parking.

L'idée est retenue.

Monsieur le Maire fait la synthèse des orientations 2021 / 2023 :

- Restauration à minima de la **salle polyvalente**

- **Finalisation du parking**

- Restauration de la **passerelle Richard**

- **Abandon de la restauration des huisseries du gîte Communal**

Il soumet au vote les prévisions de dépenses à inscrire dans le cadre de la contractualisation avec le département :

**Salle Polyvalente** : Réduction de la prévision initiale.

- **60 000 €** pour traitement acoustique plafond, travaux d'accessibilité et réfection toilettes  
Approuvé à la majorité par 8 voix - 2 abstentions

- **Parking** :

- **40 000 €** Pour la signalétique, l'éclairage et la sécurité  
Approuvé à l'unanimité

- **Passerelle Richard** :

- **30 000 €** Pour la restauration plancher et mains courantes – Eclairage  
Approuvé à l'unanimité

---

## **2 – Repas des aînés 2021**

Monsieur le Maire pose le problème relatif à la tenue du repas des aînés de fin d'année, compte-tenu du contexte et des consignes sanitaires.

>>>> Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'annulation du repas des aînés de début d'année 2021.

---

### **3 – Attribution de cadeaux pour les aînés**

Monsieur le Maire demande quelle position adopter pour les cadeaux compte tenu de l'annulation du repas des aînés ?

La parole est donnée à Sylvette BAUDUFFE qui explique la situation :

- L'an dernier, seuls les aînés de plus de 70 ans n'ayant pu assister au repas recevaient un cadeau.
  - Le cadeau individuel et le cadeau pour le couple étaient identiques
  - Le contenu était constitué de produits du commerce de grande distribution
  - Le prix de revient d'un paquet était de 12 €
- >>>> Sylvette BAUDUFFE propose une amélioration sensible autant dans la qualité que dans l'équité :
- 1 cadeau d'une valeur de 17 € pour personne seule
  - 1 cadeau d'une valeur de 28 € pour un couple
  - Les paquets seront constitués avec des produits locaux

>>>> Michel BURGUET, Roland POURCHER, Jean-Louis LABONNE et Jacky POURRE pensent qu'il serait judicieux que le prix de revient du « paquet couple » soit le double du prix de revient du simple.

>>>> Monsieur le Maire soumet au vote

- Que chaque personne de plus de 70 ans, seule ou en couple, reçoive un paquet individuel d'un montant de 25 € constitué de produits locaux.

>>>> Proposition approuvée à l'unanimité

---

### **4 – Remplacement de l'automate du système de sécurité des pompes d'assainissement**

Monsieur le Maire explique la situation :

Victime de la foudre suite à un orage violent, l'automate, dédié à la surveillance du bon fonctionnement du système de pompe de l'assainissement communal, est endommagé depuis quelques mois et doit être remplacé. Cet appareil prévient à distance le technicien chargé de la maintenance, en occurrence Laurent DESMOULINS, du dysfonctionnement du système.

>>>> Roland POURCHER informe le Conseil qu'une déclaration, tardive, à l'assurance a été établie

Le remplacement de cet équipement représente un engagement financier de : **1532,40 €**

>>>> Monsieur le Maire soumet au vote le remplacement de l'automate

>>>> Proposition approuvée à l'unanimité

---

### **5 – Questions diverses**

>>>> Sylvette BAUDUFFE pose la question :

Que devient le dossier relatif au **taux de crédit** que nous voulons renégocier ?

>>>> Roland POUCHER répond que la proposition de la banque n'est pas satisfaisante malgré l'annonce d'une baisse de taux de 3,5 % à 1,05 % avec peu d'explications exploitables. Il semble nécessaire de les rencontrer.

>>>> Jean-Louis LABONNE demande à Monsieur le Maire où en est la **fuite d'eau de l'Aumônière.**

>>>> Monsieur le Maire explique qu'une entreprise doit intervenir mais lui a fait part de ses craintes quant à la remise en état de la ruelle pavé.

>>>> Qu'il serait intéressant de profiter de ces travaux pour installer l'assainissement d'une partie des habitations.

>>>> Pierre DAVID suggère de faire le bilan des habitations susceptibles de se brancher sur ce réseau éventuel.

>>>> Sylvette BAUDUFFE rappelle que l'assainissement devrait à terme entrer dans les compétences de la communauté de communes et que nous devrions peut-être attendre avant d'engager de nouveaux frais

>>>> Pascal DAUVERGNE demande où en sont les **travaux de la D6** - Route de Pompadour devenus handicapants pour la circulation.

>>>> Monsieur le Maire pense qu'en fin de semaine 45 cela devrait se terminer mais aucune information n'est officielle.

Fin des questions diverses à 22 h 20

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Astrid VERSPIEREN et à Monsieur Patrick LECERF, présents dans le public, afin qu'ils exposent leur **projet d'ouverture du château aux visiteurs** dans un proche avenir..

La séance est levée à 22 h40

